

ENVIRONNEMENT :

**La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
s'engage en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments publics**

Ce mercredi 22 janvier, la CCPMB a reçu la confirmation officielle du financement de son projet en faveur de l'efficacité énergétique de ses bâtiments publics dans le cadre d'ACTEE (Action des Collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique).

Fin 2019, la CCPMB avait candidaté, en partenariat avec la Communauté de Communes Faucigny Glière (CCFG), à l'appel à projet organisé par la FNCCR – les services publics locaux de l'énergie, de l'eau, de l'environnement et des e-communications. Ce projet permettra, de prioriser les rénovations énergétiques à réaliser sur les 300 bâtiments publics de la CCPMB pour atteindre au moins 40% d'économies d'énergies en 2030.

Cette opération qui sera réalisée d'ici mars 2021 et dont le coût total s'élèvera à 398 000 €, recevra une aide de 190 650 € soit 47,9 % de subvention.

« Ce projet marque une continuité dans les actions déjà réalisées par la CCPMB pour réussir la transition énergétique du territoire. Je me félicite que nous franchissions une nouvelle étape qui nous permettra de réaliser des travaux et les aménagements appropriés pour parvenir à l'efficacité énergétique de nos bâtiments publics », explique Etienne Jacquet, vice-président en charge de l'environnement à la CCPMB.

Un projet pour améliorer et réduire la consommation énergétique

Les 10 communes du Pays du Mont-Blanc possèdent plus de **300 bâtiments publics représentant 38 GWh de consommation d'énergie, soit 15 % de la consommation du secteur tertiaire.**

L'objectif du projet vise à construire un programme d'intervention sur ce patrimoine pour optimiser leur performance énergétique globale, tout en ayant pour ambition à minima de réduire les niveaux de consommation. Pour y parvenir, des audits énergétiques seront réalisées sur les bâtiments qui n'en disposent pas. Un logiciel permettra de suivre les consommations énergétiques. Ces études permettront d'identifier les actions à réaliser en priorité.

Une poursuite des engagements de la CCPMB

Depuis quelques années, la CCPMB s'est fortement engagée en faveur la transition énergétique.

Dès 2011 et 2012, le Pays du Mont-Blanc a réalisé **100 audits énergétiques** de bâtiments publics dans le cadre du projet européen Plan Intégré Transfrontalier (PIT Espace Mont Blanc). En 2017, la CCPMB était labellisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP CV). Puis elle obtenait entre 2017 et 2019 des financements à hauteur de 5,9 millions d'euros de travaux de performance énergétique dans le cadre du programme CEE – Certificat d'Economie d'Energie.

Depuis 2018, la CCPMB est observateur du programme européen Shared Knowledge for Energy Renovation in buildings by Public Administrations (SHERPA), porté en France, par l'association AMORCE. En 2018 également, la CCPMB a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial qui comprend une fiche qui vise à « amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et services ». Et en parallèle, elle a engagé une démarche de labellisation Cit'ergie collective.

En 2019, une nouvelle étape a été franchie avec la mise en place de sa plateforme de rénovation énergétique intitulée « **CaseRenov** » qui propose un accompagnement individuel des habitants et une aide financière pour la réaliser de travaux de rénovation énergétique.

La validation du projet ACTEE est une nouvelle réussite en faveur de l'efficacité énergétique.